



**Question écrite de la Députée Katrin JADIN  
à Madame Annelies Verlinden, Ministre de l'Intérieur,  
concernant les extrémistes surveillés par la police  
- Bruxelles, le 5 octobre 2020 -**

Madame la Ministre,

J'ai récemment interpellé votre prédécesseur concernant les nombres d'extrémistes de gauche et de droite actifs dans notre pays. Dans votre réponse, vous avez indiqué notamment que la police suit à l'heure actuelle environ 2480 personnes liées à un ou plusieurs des 12 groupements d'extrême droite et 1315 personnes liées à un ou plusieurs des 9 groupements d'extrême gauche.

Face à ces chiffres interpellant, je souhaiterais savoir plus au sujet de ces personnes surveillées de près.

Madame la Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Pouvez-vous nous préciser dans quelles parties du pays se situent les extrémistes observés en indiquant s'il s'agit de personnes appartenant à l'extrême gauche ou droite? Quid de leur sexe ?

Je vous remercie, Madame la Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

**Katrin JADIN**

## Réponse de la ministre :

La police surveille des personnes qui sont liées à un ou plusieurs groupements d'extrême droite et des personnes qui sont liées à un ou plusieurs groupements d'extrême gauche.

La nature de la surveillance est fixée en concertation avec tous les partenaires au niveau de l'arrondissement, dans le cadre des Local Task Forces.

L'observation effective de personnes et groupements (méthodes particulières de recherche) par la police, ne peut être effectuée que dans le cadre d'une enquête pénale. Cela n'est pas légalement possible en tant que mesure de police administrative. Bien entendu, il est toujours possible de surveiller les lieux où l'ordre public peut être menacé.

Vous trouverez les tableaux demandé ci-dessous.

Ces données reprennent la répartition des personnes enregistrées dans les banques de données de la police comme étant membre d'une ou plusieurs groupements d'extrême gauche, soit d'extrême droite.

	Extreme gauche/ Extreem links	Extreme droite/ Extreem rechts
Femme/Vrouw	37,0%	23,7%
Homme/Man	62,5%	76,2%
Inconnu/Onbekend	0,4%	0,1%

	Extreme gauche/ Extreem links	Extreme droite/ Extreem rechts
Flandre occidentale/West-Vlaanderen	6,5%	11,1%
Flandre orientale/Oost-Vlaanderen	18,5%	23,8%
Anvers/Antwerpen	7,4%	17,4%
Limbourg/Limburg	2,4%	5,7%
Brabant Flamand/Vlaams Brabant	8,6%	7,4%
Brabant Wallon/Waals Brabant	2,4%	1,0%
Hainaut/Henegouwen	9,2%	13,5%
Namur/Namen	3,3%	3,0%
Liège/Luik	5,0%	3,7%
Luxembourg/Luxemburg	0,8%	0,1%
Bruxelles/Brussel	32,7%	7,2%
Autre pays/ Ander land	3,4%	6,1%

